



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE
ECOLE MATERNELLE – Installation d'un système de vidéophonie – ARC ELEC

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la délibération du Conseil municipal n° D2024-026 en date du 10/04/2024 portant approbation du budget primitif 2024,

VU la proposition de l'entreprise ARC ELEC, en date du 10/12/2024,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'installation d'un système de vidéophonie à l'école maternelle de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2024 du budget principal de Royat, en date du 10/04/2024,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise ARC ELEC sise 12 bis route de St Genès à BERZET 63122, est retenue pour l'installation d'un système de vidéophonie à l'école maternelle de la ville de Royat, pour un montant de 2 947.60 € HT soit **3 537.12 € TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'Entreprise ARC ELEC
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 12/12/2024

Le Maire,

Marcel ALEDO

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



TND BP 2025 2128 - EDUC - Ec Mater

ELECTRICITE - CLIMATISATION MAINTENANCE



n° 0085269/23617

Attestation de capacité sur les fluides frigorigènes n°2021-03-00052



12 Bis route de st Genès
63122 BERZET
Tél. : 04 73 34 25 17/06 73 86 05 14
E-mail : contact@arc-elec63.fr

DEVIS n° 0000786

Mairie de Royat
46 Boulevard Barrieu

63130 ROYAT

Adresse des travaux :

Ecole Maternelle Jules Ferry
38 Rue de la Pépinière
63130 ROYAT

BERZET, le 10/12/2024

Objet du devis :

Devis concernant la fourniture et la pose d'un système de vidéophonie et de trois postes intérieurs. Le matériel proposé est de marque URMET. Les liaisons se feront en câble bus sous moulure pour les parties apparentes et sous gaine pour les parties en faux plafond.

Concernant les travaux ce devis se base sur une estimation du temps nécessaire afin de réaliser ces tâches, s'il s'avère que des difficultés sont rencontrées lors de l'exécution de celles-ci le propriétaire s'en verra informé ce qui pourra nécessiter une plus-value.

Désignation	U.	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
Travaux :					
Mains d'oeuvre : (2 techniciens) Dépose installation existante (carrillon) / Pose nouvelle installation et mise en service. Mise en service / Essais.	H	28,00	61,05	1 709,40	20,00
VIDEOPHONIE : Kit interphone video Mini Note 2 composé d'une platine de rue 1 bouton, un moniteur 4,3, une alimentation et un coupleur de bus 2 fils. Il permet de voir, répondre et commander une gâche et un portail. Pose en saillie, cablage 2 fils.	UN	1,00	507,20	507,20	20,00
Moniteur supplémentaire miro mininote 2	UN	2,00	251,20	502,40	20,00
DISTRIBUTION : Moulure ATA 12x20 Pure L=2,10m + accessoires	ML	10,00	2,38	23,80	20,00
Couronne 100m Câble 2VOICE	UN	1,00	144,80	144,80	20,00
Report de sonnerie pour installation à appel électronique et ronfleur	UN	1,00	38,78	38,78	20,00
Mini Opale - coffret en saillie - 1 rangée de 6 modules - In 63 A - 2 barrettes de 4 trous (1 x 16 mm ² + 3 x 10 mm ²) - IP30 - IK07 - H x L x P (mm) 160 x 119 x 65 - Blanc RAL 9003	UN	1,00	21,22	21,22	20,00
<u>Sous-total Travaux :</u>				<u>2 947,60</u>	

Total H.T.	2 947,60 €
T.V.A. 20,00 %	589,52 €
Total T.T.C.	3 537,12 €

Nos devis sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre.

Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur les prix.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

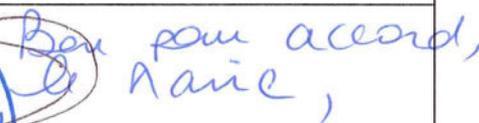
- Ce devis gratuit est valable 1 mois à compter de son émission. Au delà de ce délai, les prix pourront être révisés.
- Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.
- Conformément au décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement ainsi qu'une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront facturés en cas de retard de paiement.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

- Acompte à la signature (30%) : 1 061,14 €
- Solde sur facture globale

POUR ACCEPTATION, PRIERE DE NOUS RETOURNER :

- 1 double de notre devis daté et signé

Pour l'Entreprise :	Pour le Client :
Signature et cachet :  <p>ARC-ELEC 12 bis, route de St Genès 63122 BERZET 04 73 34 25 17 / 04 73 26 05 14 contact@arc-elec63.fr S.A.R.L au capital de 1 000 € - RCS Clermont-Fd SIRET 829 478 095 0003 - APE 4521A N° TVA FR63 625 473 033</p>	Date : Signature :   précédée de la mention "Bon pour accord, devis remis avant exécution des travaux"

WISA finance


N. AVERO